

ACTION
PRATICIENS
HÔPITAL



Paris, le 22 novembre 2022

CP – APH du 22 11 2022

Avis de recherche n°1

Mais où est passé le rapport IGAS sur les mesures estivales ?

Afin de "passer l'été" à l'hôpital public, le Ministre de la Santé et de la Prévention a rédigé des textes réglementaires permettant la mise en œuvre des mesures listées dans le rapport de la "mission flash" publiée en juin 2022, après arbitrage de la Première Ministre. L'efficacité de ces mesures devait être évaluée par une mission IGAS... à l'issue de l'été.

Action Praticiens Hôpital, union des organisations syndicales Avenir Hospitalier et Confédération des Praticiens des Hôpitaux, intersyndicale représentative majoritaire chez les praticiens hospitaliers titulaires et contractuels, n'est pas auditionnée par l'IGAS ! APH participe pourtant très activement, elle-même et via ses composantes (représentant les médecins urgentistes (SUdF), pédiatres (SNPEH), anesthésistes-réanimateurs (SNPHARE), psychiatres (SPH, USP), gériatres (SNGC) et les autres spécialités) à faire des propositions constructives pour le juste soin, la qualité et la sécurité des soins, l'attractivité pérenne des carrières hospitalières et de la permanence des soins. Cela nous interroge sur les intentions réelles de cette mission. Nonobstant, APH a remis le 16 septembre 2022 une contribution écrite à la mission IGAS, qui aurait été prise en compte.

En parallèle, APH a réalisé sa propre enquête sur l'application des mesures estivales aux praticiens hospitaliers¹, dont les résultats étaient édifiants : absence d'information des praticiens, absence d'application de ces mesures d'attractivité. Alors que des mesures d'attractivité semblait pointer le jour, l'effet est contreproductif : l'absence de reconnaissance unanime du travail de la permanence des soins est un énième mépris ressenti par les praticiens qui continuent à fuir l'hôpital public.

Mais où est donc passé le rapport IGAS sur l'analyse nécessaire pour le suivi des mesures estivales ? APH ose espérer qu'il n'est pas passé aux oubliettes...

1- Enquête Flash-back. « Mission Flash – Et le carrosse devint citrouille. » 29 septembre 2022 <https://aph-france.fr/Mission-Flash-Et-le-carrosse.html>



APH rappelle qu'après la phase de damage control, base d'une procédure de sauvetage en urgence, il y a une phase réfléchie d'analyse des lésions, une réflexion sur le choix opératoire le plus adapté pour préserver le pronostic fonctionnel. Sans intervention secondaire, les mécanismes causals s'emballent et les lésions s'aggravent entraînant de graves séquelles parfois irréversibles.

Aujourd'hui, nous voyons nos collègues praticiens et soignants quitter l'hôpital public.

Aujourd'hui, la population peut constater l'emballlement de crises sanitaires ou médiatiques qui s'enchainent avec des réponses toujours palliatives.

Aujourd'hui, les retards de prise en charge se multiplient en pédiatrie autour de l'épidémie de bronchiolite, pour nos plus anciens avec des retards de prise en charge qui deviennent légion, pour certains patients victimes de polytraumatisme, d'AVC, d'IDM, de cancers et qui sont de réelles pertes de chance grevant effectivement le pronostic fonctionnel de ces malades.

Aujourd'hui, combien d'arrêt maladie pour épuisement professionnel, de tentatives ou de suicides chez les professionnels de santé ?

Demain, à qui le tour dans cette machine infernale à broyer de l'humain et l'humanité des soignants ?

Demain, les praticiens et les soignants sur le terrain seront-ils eux aussi en rupture de stock comme le paracétamol ou l'amoxicilline dans une indifférence gouvernementale qui laisse perplexe ?

Demain, ne sera-t-il pas trop tard ?

APH exige que ce rapport soit immédiatement publié pour réaliser un état des lieux objectif de la situation sanitaire que nous subissons toutes et tous dans notre quotidien.

Il devient également urgent de changer de méthode et d'analyser les causes profondes de la maladie pour la traiter durablement et arrêter les palliatifs itératifs.

Le malaise des soignants qui se propage et qui tue est une véritable pandémie dont nous connaissons la cause institutionnelle. Nous nous devons de trouver tous les leviers pour y remédier et asseoir la qualité des soins comme la qualité de vie des soignants et des praticiens sur des principes sains. La santé de tous les Français en dépend comme leur une espérance de vie en bonne santé.

APH est à la disposition du gouvernement comme de nos concitoyens et des élus pour agir durablement dans ce sens. Il est urgent d'aborder un traitement curatif indispensable pour retrouver le sens de notre mission de soins et une organisation sanitaire et hospitalière digne de la France et de son héritage sanitaire.

Jean-François Cibien
Président AH
Président APH
06 07 19 79 83

Carole Poupon
Présidente CPH
Vice-présidente APH
06 76 36 56 67

Yves Rébufat
Président exécutif AH
06 86 87 62 76

ACTION
PRATICIENS
HÔPITAL

Avenir
hospitalier

aph

CPH
CONFÉDÉRATION DES PRATICIENS
DES HÔPITAUX

